

# REP+ Guy Môquet

Compte-rendu du 2 septembre 2015

Mercredi 2 septembre 2015, la plénière de lancement du REP+ a rassemblé près de 190 participants dans le collège Guy Môquet de Gennevilliers (92). Les enseignants des onze établissements du réseau ainsi que l'équipe de pilotage étaient réunis à cette occasion.

## Ouverture par les trois pilotes

Dans son introduction, M. Pierre Anselmo, principal du collège Guy Môquet, a présenté le programme de l'après-midi ainsi que les membres de l'équipe de pilotage afin que chacun puisse être clairement identifié par l'assemblée.

M. Yannick Meleuc, inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription de Gennevilliers, a rappelé que la réforme de l'éducation prioritaire (circulaire du 4 juin 2014) est l'un des grands chantiers inscrits dans la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République (loi du 8 juillet 2013).

Mme Dominique Noisette, IA-IPR référente, a expliqué qu'au niveau international, les diverses évaluations telles que PISA (program for international student assessment) et PIRLS (programme international de recherche en lecture scolaire) situent bien les difficultés rencontrées. Elle a ajouté que l'enquête PISA a récemment rappelé que la France est le pays développé où les déterminismes sociaux sont les plus forts. M. Meleuc a complété en indiquant qu'au niveau national, les données établies par la DEPP (direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance) à partir des évaluations CEDRE (cycle des évaluations disciplinaires réalisées sur échantillons) permettent d'établir des comparaisons quant à l'évolution des acquis des élèves scolarisés en éducation prioritaire par rapport aux autres. Il a souligné qu'aussi bien dans les enquêtes nationales que dans les comparaisons internationales, il apparaît que l'école française ne se contente pas de reproduire les inégalités mais qu'elle les aggrave.

Par la suite, les deux inspecteurs ont précisé que la répartition des réseaux d'éducation prioritaire entre les académies a été construite sur la base de critères objectifs pour que l'éducation prioritaire soit fondée sur un périmètre cohérent avec la difficulté sociale et scolaire. Ils ont évoqué l'indice social créé par la DEPP et ajouté que celui-ci était calculé sur la base de quatre paramètres de difficulté sociale : le taux de PCS (professions et

catégories sociales) défavorisées, le taux de boursiers, le taux d'élèves résidant en zone urbaine sensible et le taux d'élèves en retard à l'entrée en 6e.

Mme Noisette et M. Meleuc ont insisté sur l'objectif premier de la refondation de l'éducation prioritaire : rendre l'école plus juste et plus efficace en luttant contre les inégalités scolaires liées aux origines sociales. Ils ont explicité cet objectif en indiquant que cela devait se traduire par une réduction à moins de 10 % des écarts entre les élèves scolarisés en éducation prioritaire et ceux scolarisés hors éducation prioritaire dans la maîtrise des compétences de base en français et en mathématiques, sans que les résultats globaux ne baissent.

Pour finir, les deux pilotes ont ajouté que la réforme de l'éducation prioritaire comprend 14 mesures-clés définies autour des trois axes suivants :

- des élèves accompagnés dans leurs apprentissages et dans la construction de leur parcours scolaire.
- des équipes éducatives formées, stables et soutenues.
- un cadre propice aux apprentissages.

Ils ont rappelé qu'un référentiel a été élaboré pour permettre aux équipes d'exercer pleinement leur liberté pédagogique en s'appuyant sur des repères solides et fiables. Ils ont mentionné que l'ambition de ce document est d'offrir un cadre structurant à l'ensemble des acteurs et qu'il permet de poser des principes d'actions organisés autour des six priorités suivantes :

- Garantir l'acquisition du "Lire, écrire, parler" et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle commun.
- Conforter une école bienveillante et exigeante.
- Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire.
- Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative.
- Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels.
- Renforcer le pilotage et l'animation des réseaux.

## Présentation du réseau Guy Môquet

M. Cyril Jany, coordonnateur de l'éducation prioritaire, a présenté la nouvelle carte des réseaux à l'échelle nationale. Puis il a commenté la répartition de la nouvelle éducation prioritaire au niveau académique afin que chacun puisse constater que cette distribution est conforme et proportionnée aux difficultés socio-économiques de chaque département. Pour finir, M. Jany a détaillé la structure locale en recensant l'ensemble des enseignants et des élèves présents dans les établissements du réseau Guy Môquet. Il a conclu en soulignant le déploiement du dispositif « Plus de maîtres que de classes » et la mise à disposition d'enseignants affectés dans le réseau pour assurer les remplacements.

M. Anselmo a détaillé les taux relevés l'an dernier au collège Guy Môquet pour chacun des quatre paramètres de difficulté retenus par la DEPP lors de la création de l'indice social. Ces indicateurs exogènes ont été comparés aux taux rencontrés sur l'académie de Versailles.

Par la suite, il a présenté les différents indicateurs endogènes retenus que sont les moyennes obtenues aux épreuves de français et de mathématiques au diplôme national du brevet et le taux de réussite global à ce diplôme. Pour ces valeurs, M. le Principal a insisté sur les écarts entre les résultats obtenus par le collège Guy Môquet et ceux des autres établissements de l'académie et du département. Pour que cette comparaison soit pertinente, il s'est attardé plus particulièrement sur les établissements de type I.

Les trois pilotes ont conclu cette présentation en énonçant les trois axes du projet de réseau et en les déclinant de la manière suivante :

- « **Lire, écrire, parler** » :
  - Garantir l'acquisition du « lire, écrire, parler » à tous les élèves en fin de cycle 4.
  - Veiller à l'explicitation des objectifs, des procédures efficaces d'apprentissage et des savoirs.
  - Au sein des classes, instituer, dans les représentations des élèves, l'erreur comme une étape d'apprentissage normale et la considérer comme source d'enseignement pour tous.
- **Maîtrises des codes et des références** :
  - Doter les élèves de bases culturelles leur permettant d'avoir les références indispensables pour situer les savoirs.
  - Coopérer avec les parents pour leur permettre d'accompagner leur enfant dans sa scolarité y compris dans son travail personnel.
- **Valoriser les résultats et réalisations du réseau.**

Enfin les trois pilotes ont présenté les différents groupes de travail inter-degrés auxquels les enseignants pourront participer afin de prolonger la réflexion entamée lors de cette demi-journée. Ils ont précisé que les groupes de travail devraient être attentifs aux trois axes du projet de réseau quel que soit le thème choisi.

## Intervention de M. Aumage, IA-DAASEN

M. Thierry Aumage, directeur académique adjoint des services de l'éducation nationale des Hauts-de-Seine, a précisé que l'un des axes forts de la politique de refondation de l'éducation prioritaire est l'accompagnement des élèves dans leurs apprentissages et la construction de leur parcours scolaire. Il a ajouté que la scolarisation des enfants avant trois ans était identifiée comme un puissant levier pour la réussite des élèves.

Pour conclure, M. Aumage a souligné que le plan pour refondre l'éducation prioritaire est centré sur la pédagogie. Les moyens nouveaux et importants affectés aux réseaux d'éducation prioritaire renforcée doivent leur permettre d'être le point de départ de dispositifs pédagogiques innovants. Il a invité les équipes enseignantes à inventer, à oser et à expérimenter de nouvelles pratiques afin de donner le meilleur à tous les élèves du réseau.

## Lancement des ateliers inter-degrés

Mme Arbya Eichi, formatrice académique REP+, a révélé le contenu des six ateliers proposés aux enseignants, en précisant que les thématiques choisies étaient étroitement liées aux priorités définies par le projet de réseau. Les quatre thèmes étaient les suivants :

- Comment garantir l'acquisition du « Lire, écrire, parler » à la fin du cycle 4 ?
- Pourquoi et comment veiller à l'explicitation des objectifs, des procédures efficaces d'apprentissage et des savoirs ?
- Comment doter les élèves de bases culturelles leur permettant d'avoir les références indispensables pour situer les savoirs ?
- Quels rôle(s) et statut(s) de l'erreur à l'École ?

Mme Eichi a conclu en insistant sur l'objectif premier de ce temps de travail inter-degrés : il s'agit d'amorcer des discussions entre des enseignants de niveaux différents dans le but de s'accorder sur des pratiques efficaces. A terme, ces travaux permettront de construire des outils de réseau pérennes en tenant compte du parcours de l'élève.

## Les ateliers

Pendant les ateliers, les professeurs du réseau ont été invités à former des trinômes constitués d'enseignants de maternelle, d'élémentaire et de collège. Après avoir réfléchi individuellement à la problématique, les membres des groupes ont pu transmettre leurs points de vue dans un climat dynamique et propice aux échanges. Puis chaque groupe a noté, sur des Post-it, les idées principales faisant référence au thème de l'atelier. Lors d'un temps de synthèse, chacun a pu évoquer et partager une pratique de classe réalisée, observée ou envisagée.

## Les plus du REP+

L'après-midi a été conclu par Mme Eichi qui a présenté l'agenda et les différentes instances existantes. Elle a ensuite insisté sur le fait que le travail en équipe est, en éducation prioritaire plus encore qu'ailleurs, indispensable. Elle a précisé que l'entrée dans le REP+ permettait aux enseignants d'avoir plus de temps pour la formation. Chacun a pu prendre la mesure de l'accompagnement spécifique proposé par l'académie à travers les formations envisagées : analyse réflexive de pratiques professionnelles, observations croisées en classe, ateliers de professionnalisation, co-animation ou co-observation en classe.